

#### **MAIRIE DE MARTINVAST**

2 rue Général Dumoncel

Tél.: 02 33 52 00 11

mairie@martinvast.fr

www.martinvast.fr

#### Horaires d'ouverture au public

Lundi 8 H 30 / 12 H 00

Mercredi 8 H 30 / 12 H 00—14 H 00 / 17 H 00

Vendredi 8 H 30 / 12 H 00—14 H 00 / 17 H 00

Flashez ce code pour accéder au site de la mairie



1.	Sommaire	18.	Société de Chasse
2.	Mot du Maire - Conseil Municipal	19.	Anciens Combattants
3.	Budget et Finances	20.	Activités sportives
4.	Travaux	21.	SCUDD
5.	Urbanisme	22.	Club de l'Amitié
6.	Salles communales	23.	Téléthon
7.	Adressage	24-27.	Martinvast Festivités
8.	Affaires sociales	28.	Etat Civil
9.	Repas des Aînés - Nouveaux agents	29.	Jeunes
10.	Cantine / Périscolaire / Ecole	30.	Liste commerces - Santé
11.	Ecole	31.	Maison du Cotentin
12.	Apem	32.	Animations
13.	Bibliothèque	33.	Astuces Conso - Iode
14-15.	Crèche / RPE / MAM	34.	Zéro phyto
16-17.	Association Familles Rurales	35.	Vivre ensemble

Directeur de Publication : Jacky MARIE

Maquette et mise en page : Mairie de Martinvast

Illustration couverture : Solène Poizot

Imprimerie LEREVEREND - 50700 VALOGNES - 750 exemplaires



Si l'année 2024 a été perturbée sur le plan international avec la poursuite de la guerre en Ukraine et le déclenchement du conflit à Gaza, la situation politique en France n'en a pas été moins compliquée cette année, avec une dissolution et quatre gouvernements successifs depuis Janvier.

Devant tant d'instabilité, les collectivités locales restent un socle de stabilité et notre commune poursuit tranquillement son développement.

Cette année a été pour Martinvast, celle de l'extension du restaurant scolaire. Les locaux devenus trop exigus pour accueillir dans de bonnes conditions les enfants toujours plus nombreux, ont été rénovés et agrandis. Les enfants disposent maintenant d'un espace confortable, spacieux et apaisé.

Quand à l'avenir, les projets ne manquent pas sur le territoire de notre commune.

La communauté d'Agglomération "Le Cotentin" nous apporte une aide précieuse par les projets qu'elle entend mettre en place à Martinvast. Dans le cadre du développement du réseau de transports en commun, une station intermodale verra le jour à l'horizon 2026 sur la place de Pourtalès.

Vous avez été nombreux à montrer l'intérêt que vous portez à ce projet lors de la réunion publique qui s'est tenue au printemps dernier. Ces travaux incluront l'aménagement de la place de Pourtalès de façon à la rendre plus accueillante.

L'Agglo met aussi en chantier son plan vélo avec pour premier projet une liaison cyclable Martinvast-Cherbourg passant par la vallée de Quincampoix. Les travaux actuellement en cours dans la Zone d'Activités, qui visent à assurer la sécurité des piétons et cyclistes va voir l'embryon de cette future voie cyclable.

La commune se trouvant déchargée par l'Agglo d'une grande partie de l'aménagement de la place de Pourtalès, va pouvoir consacrer ses finances à d'autres projets. De plus, le conseil départemental de La Manche a sélectionné Martinvast parmi les communes "pôle de services", lui permettant ainsi de bénéficier de subventions substantielles.

Ainsi, plusieurs projets qui restaient dans les cartons, vont pouvoir aboutir dans des délais plus proches que nous ne l'imaginions.

L'extension de la garderie périscolaire/centre de loisirs, elle aussi devenue trop exiguë du fait d'une fréquentation toujours plus importante, est devenue une absolue nécessité. Les études vont être menées au cours de cette année 2025 pour une construction à l'horizon 2026.

L'extension de la Maison d'Assistantes Maternelles permettra d'ici 2027, d'augmenter la capacité d'accueil pour les jeunes parents en recherche de places de crèche.

L'élargissement de la rue de la poste, pour permettre le rétablissement de la circulation en double sens est toujours dans les cartons. Les études devront être menées en coordination avec l'Agglo dont la future piste cyclable est prévue pour rejoindre le centre bourg.

Enfin, devant la difficulté à recruter de nouveaux médecins sur notre territoire et constatant l'attractivité pour les jeunes professionnels des Pôles de Santé Libéraux mis en place dans d'autres communes du Cotentin, j'ai demandé aux services de l'Agglo de mener une étude de faisabilité d'une telle structure à Martinvast.

Plusieurs années seront nécessaires pour voir aboutir un projet de cette envergure.

En attendant la finalisation de tous ces projets, le printemps 2025 va voir la construction sur un terrain situé rue de la poste, du Pumptrack tant attendu par les enfants, à côté d'une superbe salle d'escalade, projet privé que nous sommes heureux d'accueillir à Martinvast.

Les projets ne manquent pas à Martinvast et le Conseil Municipal est à vos côtés pour répondre du mieux qu'il le peut à vos besoins.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2025.

Jacky MARIE

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

**Jacky MARIE** 

André PICOT

Isabelle FONTAINE

**Hubert RENET** 

Florence LOUIS-FRANCOIS

Pascal COUPPEY

Hélène SIMON

Luc MASSART

Sandrine BOUCARD

Jean-Luc DORIZON

Camille LEVAVASSEUR

**Tatiana ROUX** 

Joël CANUARD

Eveline LEMONNIER

**Bruno LACOTTE** 

#### **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Malgré des recettes de fonctionnement en augmentation de 20 000 €, la hausse plus rapide des dépenses de fonctionnement (inflation du coût de l'énergie, augmentation de l'indice des salaires, etc. ) entraîne une diminution de 12 000 € par rapport à l'année précédente, du virement à la section d'investissement.

Atténuation de charges 4 000 €

Produits des services 86 850 €

Impots et taxes 125 084 €

Revenus des immeubles 135 400 €

produits exceptionnels\_

1€

Fiscalité locale

482 654 €

Recettes de fonctionnement

1 419 597 €

Dotations et

participations 197 762 €

Excédent antérieur

reporté 387 846 €



LE BUDGET COMMUNAL

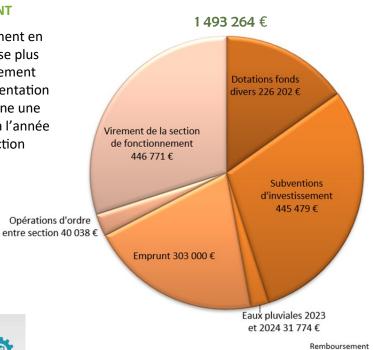
#### Charges à caractère général 345 188 € Virement à la section d'investissement Atténuations de 446 771 € produits 9 000 €\_ Charges de Charges exceptionnelles personnel 468 800 € 800€ Charges financières 29 000 € Autres charges gestion courante 80 000 €

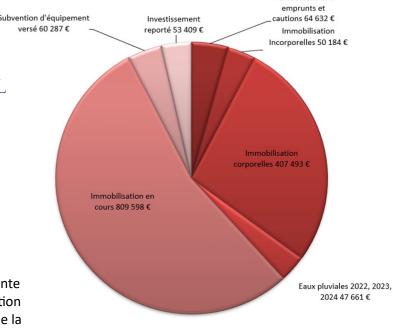
Dépenses de fonctionnement

#### **BUDGET D'INVESTISSEMENT**

Les investissements de l'année 2024 correspondent, pour la part la plus importante à l'extension de la cantine scolaire, la réfection de la toiture de la garderie et la poursuite de la rénovation LED de l'éclairage public.

#### Recettes d'investissement





Dépenses d'investissement



Réfection de la toiture de la garderie



Sécurisation de la route des Epines



Plantation d'arbres dans le cadre de l'opération « 60 arbres plantés pour les écoles normandes »



Installation d'un toboggan dans la cour de l'école



# TRAVAUX



#### Ravalement de la façade de l'Institut de Beauté





Extension du restaurant scolaire et pose d'une nouvelle palissade





#### Pour vos dépôts de dossiers : https://ads.lecotentin.fr/guichet-unique





Vue aérienne du lotissement.

A l'heure actuelle, une cinquantaine
de maisons sont terminées
ou en cours de construction

CIOC

(Centre Instructeur Ouest Cotentin)

Accueil et conseil au public

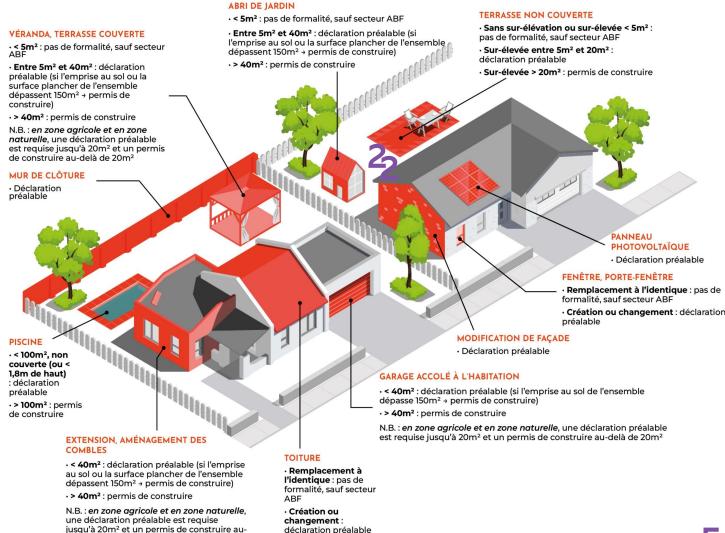
ZA Le Pont - 2 rue Charles Delaunay

50690 MARTINVAST

02 33 08 29 90

Dans quels cas devez-vous déposer un dossier d'urbanisme et lequel ?

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319



## Salle Saint-Sébastien

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Week-end	180 €	260 €
(du vendredi 14H00 au lundi 9H00)		
Charges Week-end électricité + gaz		
Période Hiver—15/10 au 31/03	30€	30€
Période Eté-01/04 au 14/10	20€	20€
Journée ou soirée en semaine	85 €	125€
1/2 journée en semaine	55€	80 €
Caution Salle	400 €	400 €
Caution ménage	80 €	80 €



# Pour tous renseignements ou réservations, contacter la mairie au 02 33 52 00 11 aux horaires d'ouverture au public

Mise à disposition des particuliers et des associations, la Salle Saint-Sébastien, d'une surface de 90m², avec estrade, est prévue pour 80/90 personnes.

Au sous-sol, l'espace de réchauffe, sans vaisselle, comprend une cuisinière à gaz 5 feux équipée d'un grand four. Parmi les équipements, un percolateur, une cafetière, une bouilloire, trois réfrigérateurs et trois grandes marmites.

# Salle de l'Atelier

La salle de l'Atelier, d'une capacité de 25 personnes maximum peut vous accueillir pour vos réunions, vos assemblées générales, vos activités sportives...

> Location à l'heure Non accessible PMR



### Mode d'emploi pour l'adressage

La loi 3DS de février 2022 amène les communes à améliorer l'accès aux services rendus aux citoyens

(services d'urgence, police, gendarmerie, courrier, fibre, livraison, réseaux...)

À cet effet, la commune a engagé une action de dénomination des voies et des lieux-dits et de numérotation des maisons

et autres constructions, pour une meilleure localisation de votre domicile.

Si votre rue fait l'objet d'un changement par délibération du conseil municipal,

vous allez recevoir prochainement un certificat d'adressage.

Avec cette attestation, vous allez pouvoir renseigner vos nouvelles coordonnées gratuitement, en une seule fois\* sur le site

https://www.service-public.fr/, rubrique « Signaler son changement d'adresse en ligne ».

D'autres organismes\* nécessitent que vous leur transmettiez, individuellement, vos nouvelles coordonnées.

Les propriétaires bailleurs doivent informer les locataires de ces nouvelles dispositions.

Parallèlement à ces démarches, des panneaux de signalisation avec le nom des voies seront installés par la commune.

Une plaque avec le numéro correspondant à votre adresse vous sera distribuée.



Organismes prévenus simultanément par une démarche en ligne sur le site

Internet suivant : https://www.service-public.fr/,

rubrique « Signaler son changement d'adresse en ligne » :

Caisses de sécurité sociale et de retraite (Agirc-Arrco, Camieg, CGSS, MSA, Cnaf, Cnav, CNMSS, CNRACL, CPAM, Cram, Crav, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, RAFP, SASPA)

Fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, ENERCOOP)

France Travail

Service des impôts

Services en charge des cartes grises (SIV)

\* Organismes à prévenir individuellement (liste non-exhaustive) :

Fournisseurs d'eau, de téléphonie et internet

Organismes d'assurance (automobile, civile, etc.) et de complémentaire santé

Organismes bancaires, de crédits, d'épargne, etc.

Employeurs et établissements d'enseignement

Clubs de loisirs, sportifs, programmes de fidélité, etc.

Sociétés de livraison en ligne

Cabinets médicaux, cabinets vétérinaires

Associations de propriétaires et/ou de copropriété

# **Affaires Sociales**

# Tarifs concessions cimetière

Concession 30 ans 300 €

Cavurne avec caveau 15 ans

300€

Columbarium 15 ans

300€





# Afin de mieux vous aider, la mairie adhère aux organismes suivants :

**FAJD** (Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté)

Aide au développement de l'autonomie des jeunes de 18 à 25 ans par l'insertion professionnelle et sociale.

**FSL** (Fonds de Solidarité pour le Logement)

Accompagnement des ménages en difficulté pour l'accès ou le maintien d'un logement, ou la lutte contre la précarité énergétique.

La constitution de ces dossiers est effectuée par l'assistante sociale du secteur.

#### **Banque Alimentaire**

Distribution mensuelle de colis d'alimentation pour les plus démunis.

#### Logements adaptés : rappel

La commune possède 4 logements T3 adaptés aux personnes âgées ou en situation de handicap.
Ils sont situés derrière l'école.

Il est conseillé de s'inscrire (www.demandelogement50.fr) et de constituer un dossier à l'avance afin de pouvoir bénéficier d'un logement vacant.



Repas des Aînés



Le 6 octobre 2024, un repas convivial et dans la bonne humeur a été servi à nos aînés à la Salle Saint-Sébastien.



Nos aïeux absents à cette journée ont reçu un colis de douceurs de la part de la municipalité.



# Deux nouveaux agents ont intégré notre commune



Munkhbayar VASSAL à l'accueil de la mairie



Aurélien PHILIPPE au service technique

#### Le Restaurant Scolaire

Sandra et Guylaine préparent les repas sur place pour les 142 enfants inscrits à la cantine



Tarifs pour l'année 2024/2025

Repas régulier / non régulier : 4,50 €

Repas situation d'urgence : 6,30 €



#### Le Périscolaire

Tarifs pour l'année 2024/2025 1,60 € la 1/2 H le matin 3,80 € la 1ère heure le soir Tarif dégressif selon le nombre d'enfants Horaires :

Lundi . Mardi . Jeudi . Vendredi 7 h 15 à 8 h 30 . 16 h 00 à 18 h 30



Pauline Leseigneur, nouvelle directrice ACM de l'association Familles Rurales



## L'école

Madame FONNARD: CP CE1 (Directrice 02 33 52 11 75) Madame HERY: PS MS

Madame RONSOUX: MS GS

Madame RENET: CP

Madame SIMON: CE2 CM1

Madame GUILLEUX: CM1 CM2

150 enfants inscrits

Horaires:

Lundi . Mardi . Jeudi . Vendredi 8h3o à 12h0o . 13h3o à 16h0o



# L'école





Mardi 2 juillet , les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont visité le musée du débarquement d'Utah Beach à Sainte Marie Du Mont.

Après une visite guidée du musée le matin puis une visite libre l'après-midi, ils ont pu découvrir les différents monuments du site lors d'une chasse au trésor.





# Sortie pédagogique au Zoo de Jurques le vendredi 28 juin

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 se sont rendues au zoo de Jurques.

Les enfants ont découvert avec joie les animaux présents dans le parc.

Chaque classe a bénéficié de « rencontres animales », les CP-CE1 avec les animaux de la savane et les CE1-CE2 avec les loups!











# Bibliothèque

Pour vous inscrire gratuitement, il suffit de vous présenter muni d'un justificatif de domicile.

Un choix important de livres et documents sont à votre disposition (achat régulier de nouveautés et 400 ouvrages venant de la bibliothèque départementale de la Manche sont renouvelés deux fois par an).

Une navette mensuelle de la bibliothèque départementale permet d'apporter les ouvrages que vous souhaitez romans, BD, documentaires, fond local, revues diverses pour enfants, jeunes ou adultes.

Des animations régulières auprès des enfants : soirée jeux de société, lectures de contes chaque mois, histoires pour tout-petits et pour plus grands, expositions, sont organisées tout au long de l'année.

La bibliothèque est ouverte à tous les habitants, Martinvastais ou non.

bibliotheque.martinvast@wanadoo.fr 02 33 03 39 16

Et pour connaître notre fond de livres et réserver en ligne : www.bibliotheque-martinvast.fr



Fabrication de masques



Exposition « les enfants de la résistance »

Les classes CM ont participé à un questionnaire sur la guerre



Marie-Jeanne, Ghislaine, Flo, Jacqueline, Florence,
Catherine, Odile et Isabelle, bénévoles,
vous accueillent
le lundi de 16h30 à 18h30,
le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h30
le vendredi de 16h30 à 18h30
le samedi de 10h00 à 12h00







Le thème de l'année 2024 : Les 5 sens











Cette année nous avons mis en éveil tous nos sens au travers des nombreux ateliers : peinture, spectacle, bricolage, potager, parcours sensoriel, musique ...









Et en fin d'année, sortie!

#### Crèche Les bout'en train



Accueil des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

#### La crèche les Bout'en train c'est :

- Un accueil de 27 enfants chaque jour + des accueils d'urgence si besoin
- Une équipe de 10 professionnelles diplômées de la Petite Enfance
- Un tarif calculé selon les revenus (revenus N-2 des parents), le nombre d'enfants à charge et le barème national de la CAF avec plancher et plafond. Le tarif comprend la fourniture des repas et des couches.

#### CONTACT:

Crèche Les Bout'en train 85, route de l'Oraille - 50690 MARTINVAST ☎02.33.03.80.38.

creche.lesboutentrain@lecotentin.fr

#### Le Relais Petite Enfance



#### Un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, destiné...



#### Aux parents ou futurs parents :

- Remise de la liste des assistants maternels du territoire,
- Information sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels),
- Accompagnement dans les démarches employeur, (information générale en matière de droit du travail et orientation vers les instances spécialisées).

#### Aux jeunes enfants :

- Participation aux ateliers d'éveil accompagnés par leur assistant maternel (ou garde d'enfant à domicile),
- Accompagnement vers la sociabilisation, en leur permettant de se rencontrer, de profiter d'un nouvel espace de jeu, d'ateliers d'éveils diversifiés (éveil musical, corporel,...),
- Possibilité d'un accueil privilégié au sein de lieux partenaires (bibliothèque, ludothèque,...).

# Aux assistants maternels et candidats à l'agrément :

- Information sur les conditions d'accès et d'exercice du métier,
- Proposition de temps de rencontres et d'échanges avec d'autres professionnels,
- Possibilité de participer à des temps collectifs avec les jeunes enfants accueillis,
- Renseignements sur le statut, le droit à la formation,
- Perfectionnement et développement des connaissances et des compétences.

Les matinées d'éveil : un lieu d'échanges, de découverte et d'expérimentation



RPE Les Bout'en train 85, route de l'Oraille 50690 MARTINVAST

02.33.03.07.47

rpe.douvedivette@lecotentin











Les nounous de la MAM accueillent vos pirates dans des locaux entièrement rénovés,

dans une ambiance chaleureuse et cocooning et adaptés au développement des enfants.

Entre peinture, motricité, chants et autres activités, nous pratiquons la langue des signes avec vos enfants pour répondre au mieux à leurs besoins.



A bientôt sur l'Ile aux Trésors!

Accueil du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 02 14 14 19 39





# ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS













@orange.fr O2.33.52.02.19

















# ESPACE DE VIE SOCIALE

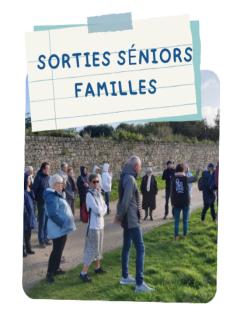














# 



Au quotidien, c'est aller vers les autres, se **rencontrer**, lutter l'éloignement l'isolement par l'**entraide** entre les générations et les familles, être attentif à chacun, offrir des de L'association est un espace proximité. ouvert, accessible à tous ou chacun peut évoluer et trouver



07.66.74.82.33 02.33.52.02.19 evs.afr.martinvast@orange.fr



#### SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE DE MARTINVAST - FCM 49

L'Assemblée Générale de la Société de Chasse s'est tenue le Vendredi 13 Septembre 2024 en présence des propriétaires, élus et membres de la Société.

La saison passée 2023/2024 s'est déroulée dans de bonnes conditions.. Le règlement intérieur, revu l'an dernier, a été respecté par l'ensemble de nos chasseurs.

Sur le domaine chassable de Martinvast, le respect de la réglementation et de la sécurité est un impératif. Tous les chasseurs y sont sensibles.

Les relations avec les propriétaires ainsi qu'avec le monde extérieur de la chasse sont positives.



Photo de L'assemblée Générale

L'ouverture de la saison de chasse a eu lieu le Dimanche 22 Septembre 2024 à 9h00.

Grâce à la bonne gestion de notre association et de la réglementation en vigueur, le gibier était au rendez vous. Le lièvre qui avait disparu pendant plusieurs années est à nouveau présent.

**Régulation du grand gibier**: Pour la protection de la faune et de la flore, nous organisons des matinées de régulation une fois par mois d'octobre 2024 à Février 2025. Les lieux sont matérialisés comme la loi le prévoit.

#### Manifestation:

Le 25 Mai 2024 nous avons organisé comme l'an dernier un tournoi de pétanque qui s'est déroulé sur le terrain de Couville. Merci à la municipalité pour le prêt du terrain.

La journée a commencé par un pot de bienvenue en présence des propriétaires de Martinvast qui cèdent leurs terrains à la Société de Chasse ainsi que les sponsors.

Sous un beau soleil, 42 équipes se sont rencontrées. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez vous. Afin de récompenser chaque participant, de nombreux lots ont été distribués, dont un cochon à se partager.

Grâce au dynamisme de notre association, à la mobilisation et la générosité de nombreux sponsors une grande tombola ainsi que la pesée du panier ont permis de récompenser les participants avec de magnifiques lots.

Merci à Martinvast Festivités pour le prêt de matériel.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Renaud OLIVIER
06 16 12 02 29

Loïc TRAVERS 06 66 07 20 88

Un tournoi de pétanque sera organisé au printemps 2025.

Les chasseurs adhérents à la Société de Chasse de MARTINVAST remercient Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal pour l'attribution de la subvention annuelle, Mesdames et Messieurs les propriétaires cédant leurs terrains à la Société de Chasse.

En ce début d'année, l'ensemble des membres de la Société de Chasse vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

#### ACPG-CATM-TOE-VEUVES CANTON CHERBOURG-DOUVE-DIVETTE

Lors de la cérémonie du 8 mai, l'association ACPG a commémoré la fin de la guerre 39/45 par le dépôt de gerbes et rendu hommage aux morts de ce conflit. Le 11 novembre, nous avons rendu hommage à nos morts avec la participation des enfants et des enseignantes de l'école. La cérémonie cantonale s'est tenue à TEURTHEVILLE-HAGUE.

A ces 2 cérémonies patriotiques, nous avons présenté le Bleuet de France, symbole de la transmission de la mémoire et du soutien aux blessés de Guerre, Orphelins et Pupilles de la Nation. Nous remercions la population présente aux cérémonies.



8 mai à Martinvast





11 novembre à Martinvast





Le 11 mai et le 17 novembre, nous avons renouvelé l'amitié Franco-Allemande au cimetière d'ORGLANDES, avec nos drapeaux.

Le vendredi 6 décembre à HARDINVAST, nous avons évoqué la mémoire de nos 3 jeunes soldats de Sideville et Virandeville morts en Algérie en 1956-1959-1961. Pendant cette guerre si longue, il y a eu 23 000 morts en France.

C'est avec plaisir que nous avons rendu visite à nos combattants résidant en maison de retraite.

La section ACPG-CATM-OPEX-VEUVES de MARTINVAST remercie la population de son accueil lors de la proposition de notre Calendrier et vous souhaite à tous une très bonne année 2025.

# Activités Sportives

éveil du corps

vitalité

bien-être



# Association Harmonies Qi Gong

Animatrice: isabelle Daireaux 07.49.51.58.24 isabelle.daireaux@yahoo.com www.harmonies-qigong.com



6

Cours les mercredis Martinvast Salle l'Atelier 14h30 - 15h45

cours adultes, tous niveaux, tout âge inscription possible en cours d'année

La méthode Pilates a comme objectifs le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibre musculaire et l'assouplissement articulaire.

Laura Polo Guerrero, kinésithérapeute depuis plus de 10 ans, donne des cours tous les mardis, d'octobre à juin (hors vacances scolaires) à la salle de l'atelier.

Trois horaires sont disponibles : 17 H. 18 H ou 19 H.

Inscriptions au 06 74 92 36 96



# Cours de danse en ligne

Ouvert aux adhérents de l'Association Familles Rurales.

Un lundi sur deux d'octobre à juin

A 20 H 00 - Salle Saint-Sébastien

Adhésion auprès de l'association Contact : EVS 02 33 52 02 19



Le SCUDD entre maintenant dans sa 8ème saison et reste un club attractif du Cotentin puisqu'il compte plus de 300 licenciés accompagnés par une quarantaine de bénévoles sans qui rien ne serait possible.

D'un point de vue sportif, le club a plus de 200 licenciés jeunes, répartis en 9 catégories différentes. La création d'une nouvelle catégorie, « Baby-Foot » permet d'accueillir 12 enfants de moins de 5 ans. Le club continue de promouvoir le football féminin en comptabilisant plus d'une cinquantaine de licenciées réparties dans 5 catégories différentes avec pour objectif d'en avoir dans toutes les catégories.

Un service civique a été embauché pour une durée de 8 mois afin de réaliser de multiples missions au sein de la structure. Le club a également ouvert cette année une troisième équipe Séniors afin que l'ensemble des licenciés inscrits puissent pratiquer leur activité le week-end.







D'un point de vue extra-sportif, le SCUDD continue et va continuer d'organiser de multiples événements comme le loto, les tournois jeunes, les tournois séniors et aussi des stages pour les plus jeunes lors des vacances scolaires. Chose unique depuis la création du club, un album Panini a été lancé avec l'ensemble des membres du club et celui-ci sera offert à chaque licencié accompagné d'une pochette de 7 vignettes. Celles-ci seront en vente dans 4 points de vente locaux, que nous remercions, et également le week-end lors des différents rendez-vous de nos jeunes.

Un grand merci aux nombreux sponsors qui nous ont permis d'équiper l'ensemble des bénévoles d'un survêtement et d'un sac, d'équiper également nos jeunes d'un sac et nos seniors d'un ensemble maillot + short.

Merci également aux municipalités de Douve et Divette pour l'entretien de nos différents stades.

Quentin HOYER et Mathieu FRANCOISE, présidents du Club scudouvedivette@gmail.com





Sortie à la Michaudière en mai 2024





Loto du club en mai 2024



Vous pouvez vous inscrire ou obtenir un renseignement auprès de M. Alain MESNIL au 06 11 74 07 31

ou clubamitiemartinvast@gmail.com



Elementa da Restaurari.

La Guinguette
Guinguette
PRIVATIGATION DE SALLE / REPAS DE FAMILLEE
CLUBS / COMITES D'ENTREPRISE
06 70 55 37 44

Sortie à la Guinguette du Moulin à L'Etang Bertrand en Mai 2024



Repas à L'Escale Normande à Sottevast en Octobre 2024



Les 29 et 30 novembre 2024, le territoire de Douve Divette s'est investi pour la cause du Téléthon afin de récolter des finances nécessaires à la recherche médicale.

La fabrication de crêpes a été réalisée sous le préau du centre de loisirs équipé de 24 postes de cuisson.

Jour et nuit, 80 bénévoles se sont relayés pour produire, à partir de 720 litres de pâte, **10 000 crêpes**.

Des points de vente étaient installés dans les écoles de Douve et Divette, au pont de Martinvast, au bar l'Estaminet, aux magasins Rabio, La Maison des Produits Régionaux, à la pharmacie et à la salle des associations.

Pendant l'évènement, différentes animations étaient proposées dans les communes : dictée à la bibliothèque de Martinvast, marches à Couville, Martinvast, Sideville avec un concert de la chorale Harmonia, Teurthéville, qui a produit 1000 crêpes, et son marché des artisans, Hardinvast : production et vente de 500 crêpes.

Les donateurs ont été une fois encore au rendez-vous: les agriculteurs pour le lait, les commerçants pour les œufs, la farine et divers ingrédients, les municipalités pour le gaz, les associations de Douve Divette pour la main d'œuvre.

#### Merci à tous

Cette année, les dons, les animations, les crêpes ont permis de récolter la somme de 14 085,52 euros qui a été versée à la coordination Téléthon de Valognes.









Martinvast Festivités

Martinvast Festivités organise des animations au sein de la commune et assiste les associations par le prêt de matériel et le partage de son savoir faire.

42 membres et 180 sympathisants venant de toute la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Son siège social est à la mairie de Martinvast. Les ateliers sont situés au carrefour de la Duquesnerie et du Bosquet. En basse saison, les installations sont ouvertes tous les jeudis après-midi, beaucoup plus souvent en haute saison.



Chouette rando le 6 janvier 2024

La 8ème Chouette Rando a servi un parcours autour du quartier de l'Oraille et de la lande Cadeau superbement illuminée par les soins de l'association.

Après l'effort, le réconfort. Le service restauration de l'association a généreusement distribué les boissons chaudes et les friandises.

La soirée s'est terminée par un magnifique spectacle pyrotechnique de la compagnie Terra Juggler, sur le parvis de la mairie.



Descente de la lande Cadeau



Spectacle Terra Juggler

#### Randos des Couturières le 1er mai

Dès potron minet (6 heures 30 !) les membres de l'association se retrouvaient sur la place de Pourtalès pour installer l'arche de départ, préparer les inscriptions et les ravitaillements à Theurthéville-Bocage et à Teurthéville-Hague.

La randonnée cyclo de 100 kilomètres est partie à 7 heures suivie des différents départs des autres parcours cyclo et pédestres.

150 participants pédestres et cyclistes ont pris le départ

malgré une météo très maussade.



Les bénévoles à pied d'oeuvre



L'après-midi, l'association Cycliste de Cherbourg en Cotentin A3C a donné le départ du 77ème prix des Couturières avec 35 coureurs au départ. Après douze tours de circuit le vainqueur fut Baptiste HOUIVET du club Union Cycliste IFS HEROUVILLE.





Le Président André PICOT, le Vice-Président Gérard JEANNE, et Jacky MARIE, Maire de Martinvast entourent le vainqueur.

#### Ramassage des déchets le 13 avril

Le samedi 13 avril, quarante bénévoles des associations Martinvast Festivités, Familles Rurales, Parents d'Elèves et des habitants se sont retrouvés sous l'égide de la municipalité sur le parvis de la mairie de Martinvast pour une matinée citoyenne de ramassage des déchets sur la commune.

Pendant ce temps les jeunes du Sporting Club Douve et Divette, encadrés par leurs dirigeants, ont ramassé les déchets sur le stade et ses abords. A cette occasion un triste record fut battu puisque la récolte s'est avérée plus abondante que les années précédentes.





#### Balladivette le 19 mai

La Balladivette a connu un succès record avec 400 participants, en 66 équipes. La formule habituelle a parfaitement fonctionné avec un parcours dans la commune de Martinvast, de nouveaux jeux, un questionnaire et des photos à identifier sur le site.

La nouveauté consistait pour les équipes à créer une chanson avec les mots Balladivette et Martinvast imposés dans le texte. Le succès de ce tour de chant, appuyé par le disc-jockey Fred KANTIS à la sono, a dépassé les espérances des organisateurs et une ambiance de feu a régné toute la fin d'après-midi sur le village. Chaque équipe est repartie avec ses cadeaux. Le jury a eu des difficultés à départager devant la qualité des textes et des interprétations.

Les organisateurs remercient chaleureusement les propriétaires du domaine de Beaurepaire pour avoir autorisé les compétiteurs à traverser et découvrir leur magnifique parc. La pause ravitaillement au pied du château fut particulièrement appréciée.





235 convives ont pu déguster un succulent gigot du traiteur LECONTE de Montebourg. Le disc-jockey a ensuite entrainé tous les participants dans une fête endiablée.

Un magnifique feu d'artifice financé par la municipalité et tiré par la compagnie PLEIN CIEL a clôturé la soirée.

Prévu le 8 septembre le vide grenier a été annulé à cause de prévisions météorologiques très défavorables.



Le dimanche 15 septembre a eu lieu la 6ème édition de la Haute Folie, qui termine en apothéose une série commencée en 2017 avec 1 500 participants et 30 obstacles pour aboutir en 2024 à 4500 coureurs sur 50 obstacles devant plus de 10 000 spectateurs.

La réussite de cette belle journée, sous un soleil magnifique et un circuit boueux à souhait ainsi que le sourire et la joie des participants ont été pour les organisateurs la récompense de plusieurs milliers d'heures de travail tout au long de l'année.

Il faut remercier l'exceptionnelle équipe de Martinvast Festivités qui a conçu, organisé, réalisé cet évènement au rayonnement régional pendant six années. Cependant, l'ampleur du travail à fournir pour l'organisation d'une telle journée ne permet plus à l'équipe d'assurer la poursuite de cet évènement.

Un grand coup de chapeau aux 300 bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette magnifique journée.



L'association et l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Manche remercient les associations, les partenaires, les propriétaires et exploitants des terrains, les agriculteurs locaux, les municipalités de Sideville et Martinvast sans qui la manifestation ne serait pas possible.























Samedi 14 décembre : Corrida de l'Avent

Pour la 3e édition de la Corrida de l'Avent, 266 compétiteurs (un record) dont 193 masculins et 73 féminines s'alignaient pour les différents départs.

La course était divisée en catégories :

Eveil: 625 m, 37 participants, 1er JACQUETTE Paul.

Poussins : 1230 m, 35 participants, 1er BISSIERE Noam. Benjamins : 2 km, 16 participants, 1er DALLAIN Dimitri.

Minimes: 2.6 km, 6 participants, 1er PORIEL Gabin.

Elite: 6.4 km, 38 participants

Femmes, 1ère MATHEVON Marine 00:27:; Hommes 1er SABBANI Sofiane 00:20:29.

Populaire: 5,4 km, 134 participants, 1er ALATERRE Stanislas.

A noter: Martinvast Festivités a participé au financement d'un voyage des enfants du Centre de Loisirs au zoo de Champrépus.

Messieurs J. MARIE, Maire de Martinvast et A. PICOT, Président de Martinvast Festivités ont remis les coupes et médailles aux vainqueurs avec les commentaires éclairés de Maxime, le commentateur de l'association.

2024 aura été pour Martinvast Festivités une excellente année avec un bon bilan moral et financier et un nombre important d'actions réalisées grâce aux bénévoles et aux fidèles partenaires qu'il faut remercier ici.

Les personnes désireuses d'intégrer les équipes de Martinvast Festivités peuvent se renseigner auprès de la mairie ou du président André PICOT au 06 89 35 33 72.

#### ETAT CIVIL



#### Décès et transcriptions

Robert DELILLE, le 1er janvier Martine DUBOIS, le 12 janvier Louise LEMAGNEN, le 22 janvier Claude VOISIN, le 27 février Louis CADIO, le 7 mars Simone HAMEL, le 15 mars Charles DELAUNEY, le 15 mars Henri REQUIER, le 16 mars Bernard LAUNEY, le 20 mars André JEANNE, le 10 avril Daniel CADOT, le 20 avril Joséphine HAMEL, le 2 mai Jean MEUNIER, le 10 juillet Bernadette MAURISSET, le 17 août Olivier LANDAIS, le 18 septembre Michel LESOIF, le 20 octobre

#### Avis de Naissance

Marceau GOUESLAIN, le 30 juin
Alice MARROT, le 1er juillet
Ewen GUILLEMOT, le 3 juillet
Eliott CROIZET, le 11 juillet
Augustin LOURDIN, le 7 octobre
Charlie THOUMINE, le 26 octobre





**PACS** 

Camille BOUVET et Quentin LAFAYE, le 7 juin

Carine CARPENTIER et Patrice BOUCHEREAU, le 11 octobre

Chloé LOZAHIC et Léo LANDAIS, le 25 octobre

Cette année, la commune a enregistré :

12 avis de naissance 4 Pacs 3 mariages 15 décès 17 transcriptions de décès

#### Mariages

Camille TISON et Romain MESSAC, le 29 juin
Clémence LEFRANC et Cheikh FAYE, le 21 décembre



Le 28 novembre, à la Préfecture, en présence de Xavier Brunetière, Préfet de la Manche, s'est tenue une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française.

Madame St Clair, citoyenne britannique, habitant la commune depuis 35 ans a été mise à l'honneur parmi une quarantaine de récipiendaires au cours de cet instant solennel.



M. Marie, maire, Mme St Clair et M. Xavier Brunetière, Préfet de la Manche

#### CONVENTION

GRANDIR

ΕN

MILIEU

RURAL





Le groupe de travail a signé la convention jeune avec Familles Rurales

Depuis un peu plus d'un an, le pôle de proximité de Douve et Divette a initié une démarche de développement des services aux familles avec les communes et différents acteurs du territoire. Les signataires ont décidé de retenir les actions en faveur des jeunes du territoire âgés de 11 à 15 ans.

Pour l'année 2025, le conseil de territoire a décidé de pérenniser ces actions et a ainsi signé une convention avec Familles rurales, leur octroyant la somme de 2000 € répartie entre les neuf communes au prorata des habitants. La signature de cette convention a permis de réunir le groupe de travail afin de réfléchir ensemble aux projets d'activités.

A cette occasion, les jeunes de 11 à 15 ans et leurs parents sont invités à la salle Yves-Hairon de Tollevast, afin de réfléchir à l'organisation du programme.



Le recensement citoyen
est indispensable
pour passer un examen
ou un concours,
s'inscrire au permis de conduire
ou à la Conduite accompagnée.

Documents à fournir :

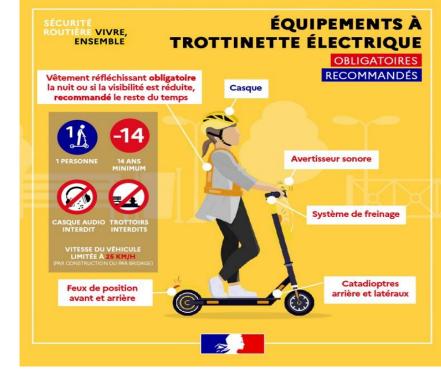
Carte d'identité

Justificatif de domicile

Livret de Famille



Ε





# Commerces et Santé



#### **BOURG et HAMEAUX**

Auto Ecole La Divette

Bar Tabac PMU Presse L'Estaminet

**Boulangerie Renouf** 

Coiffure Couleur Nature

Institut Le Rendez-vous by Aurore

Martin Rénov'

Onglerie Le Salon de Camille

Onglerie Ailes et Ongles

#### **ZA LE PONT**

Nowoco Salle de Sports

Pompes Funèbres Amaryllis

Pompes Funèbres Requier

Société d'Etanchéité de l'Ouest

**Station Service Total Energies** 

Restaurant La Divette

SIMA

**Thermiclim** 

**Viger Peinture** 

AG2L Automobiles L'Habitat Evolutif

Agence Postale Lemière Couverture

Artelia Industrie Maison des Produits Régionaux

Autosur Contrôle Technique Menuiserie Claude Revel

Axel Location

Biocoop Le Rabio

**CLsystem** 

Cotentin Location

E. Leclerc Drive

Entreprise Durel Rénovation

**Entreprise Millet Jean-Yves** 

**Etablissements Philippe Renaut** 

France Accastillage

Graineterie du Cotentin

Médecins généralistes

Dr ANDRES Laurent

Dr CANUEL Valérie

Dr LADUNE Anne

2 rue du stade 02 33 52 13 91

+ Doctolib

Infirmière Asalée

**GREGOIRE** Aurore

2 rue du stade

Infirmiers libéraux

DUBOST Angélique

SCHAETZEL Béatrice

17 Rue Maurice Brisset 02 33 52 11 59

**GAUVAIN Alexandre** 

**AOURALIsma** 

17 Rue Maurice Brisset 02 33 52 10 75

Kinésithérapeute

**ADAM Eric** 

4 rue du stade 02 33 52 18 18

Ostéopathes

**SORIN Emma** 

87 L'oraille 07 66 99 98 90

+ Doctolib

**VOYE** Camille

87 L'oraille 06 83 21 36 65

+ Doctolib

Orthophoniste

MOUGEAT Camille

87 L'oraille 02 33 04 25 85

**Chirurgien Dentiste** 

Dr COHERE MARTIN Stéphanie

87 L'Oraille 02 33 53 37 43

Sages- femmes

LAMY Lucile

**GAIN Sophie** 

87 L'oraille 02 33 03 62 25

+ Doctolib

**Psychologue** 

**GEORGE Flavie** 

87 L'oraille 06 20 57 64 14

Diététicienne

LECOUTOUR Léa

A domicile 07 81 67 69 13

**Pédicures-Podologues** 

MASSE Robin

17 Rue Maurice Brisset 07 83 60 50 95

+ Doctolib

**SOUSA Morgane** 

87 L'oraille 07 82 37 18 58

+ Doctolib

**Pharmacie** 

Céline LAUNEY

20 rue Maurice Brisset 02 33 52 13 79



Pôle de proximité Douve et Divette ZA Le Pont - 50690 Martinvast Tel : 02.33.52.33.08.







#### **CAP COTENTIN**

Service de transport

#### Du lundi au samedi 7h à 19h

Tarif : 1€ en avance via l'application ou les bornes ou par sms 93050

 Cap à la demande: un service de transport de proximité accessible à tous sur réservation par téléphone au 0 806 079 530 ou sur l'appli MyMobi ou sur le site internet capcotentin.fr

Pour plus d'infos demander le flyer ou rendez-vous sur le site



#### <u>Agence postale</u>

Du lundi au vendredi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h Le samedi : 10h à 12h

Pour toutes les opérations postales et financières de dépannage

#### Conciliateur de justice

Le 1er mercredi de chaque mois de 14h à 17h Sur rendez-vous au 06.43.12.92.40.

M. PERES

Le conciliateur est un auxiliaire de justice. La conciliation peut concerner divers litiges de la vie quotidienne (conflits de voisinage, difficultés de recouvrement d'une créance, contestation d'une facture, litiges avec un opérateur)

#### Accès numérique public

(En libre accès)

Du lundi au vendredi : 10h à 12h / 13h30 à 17h

#### **Conseiller Numérique**

Un accompagnement gratuit aux usages numériques du quotidien pour tout public (naviguer sur internet, envoyer, recevoir et gérer ses courriels,...)

Tous les jeudis de 9h30 à 12h

1h d'atelier de 9h30 à 10h30 Une permanence du 10h30 à 12h

#### **Bus France Service**

Le lundi de 14h à 16h45 sur le parking de la Maison du Cotentin

Un accès gratuit et accompagné aux services de proximité :

- Accueil, information et orientation
- Accompagnement à l'outil informatique
- Accompagnement aux démarches administratives en lien avec les partenaires France Services

Sur rendez-vous à l'accueil de la Maison du Cotentin ou au 07.88.85.89.00.

#### <u>Je Rénov'en Cotentin</u>

Le 2ème jeudi du mois 10h à 12h et 13h30 à 17h Sur rendez-vous au 02.50.79.17.05.

Conseil et information sur les questions de rénovation énergétique : informations générales, recherche d'aides financières, accompagnement au choix et à la réalisation des travaux

#### **MEF: PLIE**

Le 1er jeudi de chaque mois sur rendez-vous

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : accompagnement renforcé pour les personnes en recherche d'emplois et rencontrant des difficultés spécifiques.

#### Pour en bénéficier :

Adressez-vous à votre conseiller habituel (CMS, pôle emploi, CCAS) ou contacter le PLIE au 02.33.01.64.69.

contactplie@mef-cotentin.com

#### Cibles .

- Demandeurs d'emploi depuis plus de 1an
- Bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH
- Personnes de plus de 45 ans

#### **MEF: Mission Locale**

Le mardi après-midi des semaines impaires Sur rendez-vous au 02.33.01.64.65.

Accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, dans la réalisation de leurs projets.

#### **ERAD (CLIC):**

Service d'aide aux aidants

Le 4ème lundi de chaque mois

#### CMS (Centre Médicosocial)

1er mercredi de chaque mois 10h-12h Sur rendez-vous au 02.33.10.01.50.

Le Centre Médicosocial est un lieu d'accueil de proximité destiné à fournir aux personnes âgées (+ de 60ans), MDPH et à leurs familles des informations et conseils.

# POINT CONSEIL BUDGET (U.D.A.F)

Lundi après-midi de 14h à 17h Sur rendez-vous au 02.33.57.92.25.

Des conseillers à votre écoute. Ouvert à tous

#### **SAMPS**

Les 1ers et 3èmes mardis du mois Uniquement sur convocation

Prestataire Département pour l'orientation des nouveaux entrants dans le RSA

#### **Assistante sociale:**

Chaque mercredi matin (sauf le 1er du mois) Et le 1er vendredi matin du mois

Secrétariat du centre médicosocial : **02.33.10.08.75.** 

#### Des acteurs locaux animent

# notre commune par leurs initiatives



Depuis leur installation à la Duquesnerie, l'association Hang'Art a proposé plusieurs animations

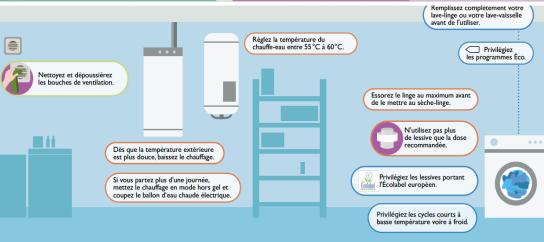
> Les 23 et 24 août, le Festival ALCAZAR a eu lieu dans le parc du domaine de Beaurepaire





# 40 gestes simples pour réduire vos factures d'eau et d'énergie











Dès que possible, faites sécher

votre linge à l'air libre

(plutôt qu'au sèche-linge)

En savoir plus sur la préparation du kit d'urgence et le plan individuel de mise en sûreté (PIMS)

www.info.gouv.fr/risques/

se-preparer-a-une-situation-durgence

et site internet de votre préfecture

#### POUR EN SAVOIR PLUS

> www.edf.fr

www.sante.gouv.fr

En partenariat



#### Alerte sur le téléphone fixe (automate d'appels) ou portable (FR Alert)

En cas d'alerte nucléaire, en plus de la sirène, un message vocal est envoyé par un automate d'appel aux habitants situés à proximité immédiate de la centrale nucléaire. Il est complété par une notification et/ou SMS sur les téléphones portables. Il faut alors se mettre à l'abri et se tenir informé.

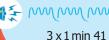


#### **ALERTE PAR LA SIRENE**

Ela sirène diffuse le signal national d'alerte

commun à tous les types de risques : un

montant et descendant composé de trois séquences d'1 minute et 41 secondes



#### ZERO PHYTO DANS MA COMMUNE

Depuis début 2016, tous les jardins, ronds-points, bords de route, espaces verts des collèges et bâtiments administratifs gérés par le Département sont entretenus sans produits chimiques. Une étape importante en faveur d'un développement durable. Dans votre commune, vous devez vous aussi supprimer les traitements chimiques.

#### Qu'est-ce que le zéro phyto?

Le zéro phyto consiste à supprimer tout traitement chimique dans l'entretien des espaces verts et à privilégier des techniques naturelles. La loi Labbé impose à toutes les collectivités locales de supprimer les produits phytosanitaires. Toutes les communes et communautés de communes sont concernées.





Pourquoi c'est bien?

Les traitements chimiques sont coûteux, ils ont des effets négatifs sur la santé de ceux qui les utilisent et des riverains, ils détruisent la biodiversité et polluent l'eau. Passer en mode zéro phyto c'est bon pour la santé, bon pour l'environnement mais aussi c'est une dépense en moins!

#### Quels espaces verts sont concernés?

Ronds-points, bords de route, jardins publics, squares, plantations municipales, cimetières... À l'exception des pelouses des stades, tous les espaces enherbés et cultivés sont concernés par l'interdiction des produits phytosanitaires.





#### 8 Rue du Facteur Chausse 50700 VALOGNES

•Tél: 02.33.53.30.26 • mail: contact@handigreen.fr • www.handigreen.free.fr



Animaux en divagation Article 215-1 à 215-3

\*\*\*

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.



https://lecotentin.fr/formulaire-demande-de-composteur







Suite à plusieurs dépôts sauvages au niveau des containers, il est rappelé que cette infraction est punie

d'une amende de 135 € minimum

Une <u>circulaire interministérielle du 29 novembre 2011</u> interdit formellement de brûler des déchets verts dans son jardin, même si vous accumulez des feuilles, branches, herbes, etc.

En effet, faire un feu dans son jardin pour brûler ses déchets ménagers comporte de **sérieux risques pour la santé du voisinage**, ainsi que des troubles liés à l'odeur de la combustion.



#### **NUISANCES SONORES**

L'arrêté préfectoral du 27 mars 1997 réglemente l'utilisation des outils ou appareils électriques ou thermiques (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, taille-haies...) pour les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

#### **HORAIRES AUTORISES**

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30 Samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 Dimanche et jours : fériés 10h00 à 12h00



L'entretien des trottoirs et des pieds de murs doit être assuré par le riverain tout au long de sa propriété, en toute saison et particulièrement à la chute des feuilles et de la neige.

En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

